

Projet pédagogique.

Accueil de loisirs sans hébergement

Période du 1er janvier 2024 au 30 Juin 2024

Les aventures de Tintin

Organisateur

Les Bernaches,

28, rue du Maréchal Maunoury 28130 Maintenon

Directrice

Anne-Louise Jault (anne.louise@live.fr)

Sommaire:

1- Présentation de l'organisateur, de la directrice, de l'ACM, des besoins.

- L'organisateur
- La directrice
- L'histoire de l'ACM
- Les besoins des enfants que nous accueillons

2- Objectifs éducatifs et pédagogiques.

3- Organisation générale de l'ACM

La journée type
Contact avec les familles

Les activités

Les règles de vie quotidienne

Les demande du directeur, vis à vis des ses animateurs

Alimentation et hygiène

5- Les moyens humains

La direction de l'ACM.

L'équipe pédagogique

Le rôle de l'assistant sanitaire

6- Les moyens matériels.

7- Lutter contre la pédophilie. Reconnaître la maltraitance

8- Transmettre les valeurs de la République, et la laïcité.

1-Présentation de l'organisateur et de la directrice de l'ACM.

Fondée le 4 juillet 2023, l'association « Les Bernaches » est sous le régime de la loi de 1901. Elle a pour objet de « promouvoir, soutenir et développer tout type d'action contribuant à l'éducation et à la formation physique, intellectuelle, morale et culturelle des mineurs à partir de l'âge de 6 ans. »

Personnellement, j'ai découvert le goût du soin et de l'éducation dans ma jeunesse par le scoutisme, et jeune adulte par une mission humanitaire dans un orphelinat en Uruguay. Ma situation familiale (mère de famille), ainsi que mon activité professionnelle (aide aux personnes âgées dépendantes) ont renforcés mon désir d'accompagner.

Aujourd'hui, ma fonction de directrice de patronage s'inscrit avec cohérence dans ce parcours. Cet engagement est source de grande joie. Partager ces moments avec mes enfants, l'équipe d'animation et la communauté m'offre un équilibre précieux.

2- Présentation de l'ACM

Notre ACM a vu le jour en 2019, d'abord dans le cadre paroissial. Plusieurs familles ont exprimé leur désir de faire vivre à leurs enfants un temps de vacances avec des activités variées dans un cadre familial et bienveillant, dans lequel ils pourraient expérimenter une vie collective, fraternelle et s'épanouir.

Après une étude de terrain et quelques expériences informelles dans un cadre privé au début, cet ACM s'est structuré et a pu ouvrir en 2020, d'abord durant des vacances scolaires (Toussaint et été), puis depuis septembre 2021 hebdomadairement, tous les mercredis.

Notre lieu d'accueil, est un centre de loisir situé salle de Georgeries à Maintenon (28130)

La paroisse Saint Yves de Chartres met à disposition du patronage la salle paroissiale des Georgeries, établissement recevant du public de 5ème catégorie répondant aux normes de sécurité en vigueur. Ce centre comprend :

- 1 grande salle (132.17 m²)
- 2 petites salles (20.70 et 17.10 m²)
- Des WC hommes et femmes
- Un terrain de jeux extérieur autour des bâtiments, clôturé.

A proximité de la salle, la municipalité met à disposition un grand espace vert, lieu où nous nous rendons régulièrement dans le cadre de grands jeux, ou d'activités physiques.

Le centre sera ouvert chaque mercredi (hors vacances scolaire)
L'accueil des enfants s'étend de 11h30 à 17h.

L'ACM accueille tous les enfants et jeunes entre 6 et 12 ans, et dans un contexte d'aide à l'encadrement, des jeunes de 13 à 17 ans. La salle est adaptée pour un accueil de jeunes en situation de handicap.

Les enfants habitent à Maintenon ou dans les communes voisines (milieu rural)

Les besoins des enfants que nous accueillons :

- Besoin de sécurité physique et affective, environnement sain, encadrement attentif ;
- Besoin de mouvement, de se dépenser physiquement ;
- Besoin de socialisation, de faire partie d'un groupe ; favoriser les rencontres
- Besoin de découverte, d'apprendre, curiosité, quête de sens ;
- Besoin d'autonomie ;
- Besoin de détente, de jeux, d'amusement ;
- Besoin de développer ses habiletés manuelles ;
- Besoin d'imagination et de création ;
- Besoin de responsabilisation, de valorisation de ses compétences.
- Besoin de formation pour nos grands jeunes, valorisation de leurs compétences..

3- Objectifs éducatifs et pédagogiques.

Intentions	Objectifs	Moyens	Evaluation
<p>Accueillir les enfants dans un cadre de vie sécurisé et sécurisant</p>	<p>Créer un cadre de confiance entre les enfants, les parents, les animateurs.</p>	<p>Le nombre d'animateur présent supérieur à la moyenne. Filtrer les arrivées en postant un animateurs aux heures d'arrivées et de sorties, à l'entrée du bâtiment. Communication facile avec les parents, via les réseaux sociaux.</p>	<p>Les règles sécurités sont-elles bien appliquées ? Les registres sont-ils à jours ? Comment sont gérées les transmissions avec les parents ?</p>
<p>Développer la curiosité et la créativité de l'enfant.</p>	<p>Développer l'imaginaire des enfants</p> <p>Favoriser la participation des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne.</p> <p>Faire découvrir un environnement habituel ou inhabituel.</p> <p>Développer des thèmes qui susciteront leur intérêt.</p>	<p>Proposer aux enfants des activités et des grands jeux avec un imaginaire (par des déguisements, musique, décor...) Susciter un intérêt pour un thème (historique, artistique...)</p> <p>Permettre le choix dans certaines activités.</p> <p>Favoriser la participation des enfants dans les activités créative et Plastique. Les activités manuelles proposées seront originales, qualitatives, en lien avec le thème.</p> <p>Des sorties ou des intervenants extérieurs permettront une découverte plus précise du thème, au minimum une fois par période.</p> <p>Durant les temps calme sera proposée une présentation culturelle, historique, scientifique (lecture, témoignage...) Souvent en lien avec le thème.</p>	<p>De quelle façon les enfants ont-ils participé aujourd'hui / pendant cette période ? Etaient-ils acteurs où simples exécutants ? Ont-ils posé des questions ?</p> <p>Les enfants sont-ils investis dans l'aménagement de leur local ?</p> <p>La cohérence avec le thème était-elle effective ?</p> <p>Combien d'intervenants invités sur une période ?</p> <p>Combien de sorties hors les murs ont été organisées sur une période ?</p>
<p>Permettre à l'enfant de gagner en confiance en lui.</p>	<p>Permettre la découverte de nouvelles activités.</p> <p>Favoriser la découverte de soi et de ses capacités.</p> <p>Maintenir et encourager une activité physique et sportive.</p>	<p>Proposer des activités variées faisant appel aux différents talents.</p> <p>Proposer des temps libres donnant une place à l'initiative personnelle.</p> <p>Laisser le choix dans certaines activités proposées (activité personnelle et projet collectif)</p> <p>Remise d'un flot « Révélateur de talent » en fin de journée (capacité à déployer ses</p>	<p>Quelles activités l'enfant a-t-il vécue aujourd'hui / durant cette période ? Sont-elles variées (techniques manuelles, sports, lieux, etc.) ?</p> <p>Y a-t-il suffisamment d'espace de temps libre ?</p> <p>Comment les enfants occupent-ils leur temps libre ?</p>

		talents au service du bien commun). Chaque jours seront proposer des jeux ou activité pour bouger, développer l'agilité, donner le gout de l'effort, adapter à leur âge et à leur capacité. Idéalement en plein air. Activités seront proposer en en partenariat avec les associations sportives de la municipalité (football, athlétisme...)	Le contact avec les associations locales est-il entretenu ?
Responsabiliser l'enfant, et le jeune en fonction de son âge et de ses capacités.	Permettre la croissance de l'autonomie de l'enfant. Accompagner la progression ses jeunes animateurs.	Définir différentes responsabilités dans la vie du centre qui impliquent l'enfant : Accueil, ménage, vaisselle, matériel, etc. Entretien individuels réguliers avec les membres de l'équipe d'animation.	Chaque enfant a-t-il déjà eu une responsabilité durant la période ? Comment l'a-t-il vécu ? Quel est le bénéfice pour l'enfant et pour l'ensemble du groupe ? Quelle progression et formation je propose à l'équipe de jeunes animateurs ?
Aider l'enfant à cultiver la joie	Apprendre à l'enfant à dépasser les contrariétés inhérentes à la vie humaine (vexation, petits ennuis de santé, déception, etc.) par la joie.	Rappeler régulièrement la devise de l'ACM « Haut les cœurs » et l'expliquer. Avoir une équipe d'animation vivant en cohérence avec cette devise. Remise d'un flot « Haut les cœurs » en fin de journée.	La devise de l'ACM est-elle affichée clairement quelque part dans la salle ? A-t-on pris le temps de l'expliquer de façon adaptée aux enfants ? L'équipe d'animation s'est-elle appliquée à vivre de façon cohérente à cette devise ?
Conduire l'enfant vers le respect et l'esprit de service par la vie collective.	Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide. Sensibiliser à une conduite éco-responsable.	Etablir avec les enfants des règles de vie au quotidien. Participation aux services de la vie en collectivité (mise du couvert, ménage, etc.) Permettre un temps de relecture collective en fin d'après-midi avant la dispersion. Remise de flots (récompenses) aux enfants dont on a remarqué un effort particulier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Instrument de paix (capacité à entrer dans l'esprit impulsé par l'équipe d'animation et à entraîner les autres dans ce sens) ; ○ Frère / sœur de tous (attention aux autres dans le service, les déplacements, les activités diverses) ; Apprendre aux enfants le tri des déchets. Activités de bricolage : avec des éléments recyclés.	Chaque enfant a-t-il sa place au sein du groupe ? Y a-t-il des enfants plus isolés ? Tous les enfants ont-ils participé à la vie collective durant cette période ? Les enfants se mélangent-ils entre eux ? Les locaux sont-ils propres en dehors des activités ? Tous les moyens pour favoriser les reflexes éco-responsables sont-ils mis en œuvre ?

		Sensibilisation au problème du gaspillage.	
--	--	--	--

4- Organisation générale de l'ACM

La journée type:

Nos journées s'articulent autour d'activités variées et des espaces de temps libre et d'autonomie.

Accueillant des enfants de toutes religions, nous leur laissons la possibilité de ne pas assister à la messe. Une équipe est prévue pour accompagner à l'église ceux qui le souhaitent (sur la base du volontariat), et une autre pour rester à la salle.

11h30: temps d'accueil, temps libre

11h45 : départ pour l'Eglise (facultatif)

12h : messe à l'église / temps créatif et lecture à la salle.

Déjeuner : 12h40 : pique-nique /vie collective/ temps libre

Début d'après-midi : 13h15 : temps calme.

Après-midi : 14h00 : Activité créative ou ludique

15h15 : Grand-jeu / activités sportives

16h30 : Goûter

16h45 : Mot du jour, remise de flots, bilan de la journée.

17h00 : Dispersion

Contact avec les familles

Nous communiquons pour la promotion de l'AMC, par de l'affichage dans la zone géographique concernée. Des tracts sont distribués dans les établissements scolaires concernés, sur les forums de rentrée des communes.

Nous souhaitons établir un lien de confiance avec les familles en associant les parents à la vie du centre (par des échanges informels au début et à la fin de chaque journée, par une communication

transparente) La directrice est en contact via l'application whatsapp, permettant ainsi aux parents de transmettre facilement et rapidement les informations.

Il est important que la directrice puisse connaître les familles afin de situer le contexte dans lequel évoluent les jeunes qui sont confiés, dans le but d'une coéducation constructive.

Les activités

Pour l'organisation des activités manuelles ou créatives, et des grands jeux, les animateurs auront à cœur de mettre l'accent sur l'animation : l'enfant ne consomme pas l'activité mais y est associée. Ces activités seront encadrées et sécurisées par les animateurs ; ceux-ci encourageront et accompagneront l'enfant dans sa participation.

Les jeunes animateurs (futur élève BAFA ou élève BAFA), peuvent mettre en avant une compétence ou un savoir-faire en proposant une activité

Idéalement l'activité et jeux seront en lien direct avec le thème.

Le projet d'animation

L'équipe d'animation adhère au projet éducatif, et au projet pédagogique du directeur dans lequel elle a été impliquée. Les animateurs ont ainsi pour mission de :

- Réaliser un projet d'animation et un planning d'activité en cohérence avec les objectifs pédagogiques, et le thème.
- Travailler en équipe, avec le directeur pour évaluer l'ambiance générale et le programme par rapport aux besoins des enfants et aux objectifs.
- Choisir un thème en collaboration, qui soit stimulant pour toute l'équipe et parfaitement adapté au projet pédagogique.
- Veiller particulièrement à favoriser les savoir-faire et savoir-être de chaque enfant.

Les règles de vie quotidienne

Les règles de la vie quotidienne au sein de l'ACM seront définies au début de la période, en collaboration avec les enfants mais guidés par l'équipe, le directeur et le projet éducatif. Il sera ensuite affiché au sein de l'ACM.

Nous veillerons que chaque jeune accueilli, vienne saluer, l'équipe et ses camarades.

Il devra ensuite ranger ses affaires (accrocher son manteau, déposer son pique-nique)

En journée; du matériels de sport, des jeux, et des livres sont mis à disposition, les enfants en sont responsables et doivent les ranger après chaque utilisation.

Le repas est un temps privilégié pour l'apprentissage, un comportement correct et le respect de chacun seront demandés. L'équipe veillera tout particulièrement à la bonne conduite du déjeuner.

Les gros mots sont proscrits au sein de l'ACM, notre adage est: "Au patro, pas de gros mots!"

Si du "mauvais esprit" lors des jeux se fait ressentir nous ne manquerons pas de reprendre l'enfant sur sa conduite et nous prévoirons un rappel pédagogique sur ce point lors du mot du soir.

Les demandes du directeur, vis à vis des animateurs:

La surveillance et l'encadrement des mineurs doivent éviter les situations à risques. Dès qu'une activité est organisée avec un groupe de mineurs, la présence d'au moins deux animateurs est souhaitable en permanence. Le travail d'équipe entre animateurs (directeur compris) est à favoriser au maximum.

En plus du respect des aspects légaux d'encadrement et d'animation, les animateurs sont appelés à avoir une conduite exemplaire devant les mineurs :

- L'usage du téléphone en présence des mineurs doit être le plus restreint. Le téléphone reste un outil important pour pouvoir communiquer entre différents membres de l'équipe, nous ne souhaitons pas l'interdire. Nous permettons qu'il soit utilisé pour prendre des photos, et seulement si raison urgente ou importante, le dans le cadre d'échange privé bref.

- La consommation de cigarette et d'alcool en présence de mineurs n'est pas autorisée ;

- Les animateurs doivent faire preuve de savoir-vivre (politesse, langage) et adopter une tenue vestimentaire décente (pas de minishorts, ni croctop, ni décolleté, ni torse-nu) ;

- Le respect entre tous, adultes et mineurs, est essentiel. Chacun doit rester courtois et poli avec son interlocuteur, toujours avec bienveillance.

- Si des sanctions doivent être prises, l'équipe d'animation devra obligatoirement en rendre compte au directeur, elles devront être mesurées et juste.

1 - L'animateur pourra reprendre verbalement un enfant qui enfreint les règles de l'ACM, ou dont le comportement est inapproprié.

2 - Dans un second temps, si besoin, l'enfant sera exclu de l'activité (mais toujours sous surveillance)

3 - Dans un troisième temps, le directeur devra prendre un temps avec l'enfant et l'animateur témoin (si possible) et ensuite si besoin il prendra contact avec la famille de l'enfant.

Il va sans dire, que la violence physique; verbale; ou toute forme d'humiliation sont proscrites.

L'animateur veillera à ne pas outrepasser ses limites physiques et mentales pour être à tout moment disponible pour les enfants. Il devra veiller à son rythme de vie. Le directeur sera particulièrement attentif à cela, dans le souci du respect de chacun en tant que personne.

L'alimentation et l'hygiène.

Le respect de l'hygiène, la préservation de la santé de manière générale, est un aspect non négligeable dans la vie de l'ACM. L'équipe pédagogique s'emploie donc à respecter le protocole sanitaire en vigueur applicable aux ACM.

Les repas pris dans l'ACM sont apportés par les enfants. Une désinfection des tables est prévue au préalable.

Les goûters sont fournis par l'organisateur (biscuits et compotes de fruits), les numéros de lot et DLC sont répertoriés dans un livret.

5- Les moyens humains

La direction de l'ACM.

Le directeur est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants, de la mise en œuvre de ses objectifs pédagogiques et du bon fonctionnement de l'ACM.

Ses objectifs:

- Accompagner, soutenir, motiver l'équipe et pouvoir repérer les difficultés de chacun. Temps d'échange régulier avec les animateurs pour faire le point.
- Former une équipe capable d'offrir des activités et un encadrement de qualité aux enfants ; avec une attention particulière dans l'idée qu'ils pourront devenir de futurs animateurs.
- Former / évaluer les animateurs afin de leur donner l'opportunité de progresser.

Dans ce but, des rencontres de préparation sont organisées entre l'équipe d'animation et le directeur. Le directeur accorde une attention particulière aux non-diplômés (pour éventuellement les conduire vers une formation BAFA) et aux grands jeunes, qui ont une responsabilité adaptée dans l'organisation de l'ACM, pour réellement les associer au projet.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique du centre de loisirs est composée de :

- 1 directeur/aumônier (titulaire BAFD, PSC1) : Charles Hastings
- 1 sous-directrice (stagiaire BAFD): Anne Louise Jault
- 1 animatrice : Anne Nicodème, coordinatrice des différentes activités, activités diverses
- 1 animateur (diplômé BAFA) : François Xavier Piot, activités diverses, sécurité.
- 3 stagiaire BAFA, Lucie Prichett, Dominique Soulé-Susbielles (assistant sanitaire PSC1), Caroline Hideux
- Et d'autres personnes bénévoles : Bernadette Rumeau.

Dans les activités de l'ACM quelques jeunes collégiens et lycéens peuvent être mis en responsabilité sous l'autorité d'animateurs compétents, dans le but de faire grandir en eux le désir de se former et

de rejoindre, quand ils pourront, l'équipe pédagogique. Ils sont une vraie valeur ajoutée pour notre équipe, tout particulièrement dans le jeu

Le nombre d'adultes reste relativement élevé par rapport au nombre d'enfants : il reflète en effet notre souci d'un accompagnement plus personnalisé des enfants pendant l'accueil en ACM. Ce nombre est une richesse et il offre une grande diversité de personnalités et de compétences.

Le rôle de l'assistant sanitaire

Le stagiaire BAFA, Dominique Soulé-Susbielles (titulaire du PSC1) veillera à assurer le suivi sanitaire de chaque enfant, en collaboration avec le reste de l'équipe. Il assure la tenue du registre de soin. Les trousse à pharmacie seront conservées sous clé.

Il rendra compte au directeur de chaque soin, et elle évaluera en collaboration avec le directeur la gravité des situations.

Les documents relatifs aux vaccinations et aux renseignements d'ordre médical pour les mineurs accueillis sont disponibles.

Les documents relatifs aux vaccinations des personnes qui participent à l'accueil sont disponibles.

La liste des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence est mise à disposition du directeur et de l'équipe.

6- Les moyens matériels.

Les recettes de l'ACM sont issues de deux sources, les inscriptions, et les dons.

Les dépenses sont restreintes, les locaux étant mis à disposition de l'ACM, gratuitement par l'organisateur.

Les différentes dépenses résident dans:

- le matériel pédagogique, les éléments de stockage, la pharmacie et les goûters.
- les ressources et activités, les transports, rémunération d'intervenants.

7- Lutter contre la pédophilie. Reconnaître la maltraitance

Garantir la sécurité physique et morale des jeunes au sein de notre ACM est une priorité.

Tous nos animateurs ont suivi la formation stop abus :

<https://dioceseparis.fr/-formation-6419-.html>

L'équipe d'animation sera vigilante à garder la bonne posture éducative. Au sien, et hors de l'ACM (y compris sur les réseaux sociaux)

Au moindre questionnement ou suspicion, l'animateur devra en référer au directeur, l'animateur n'est pas seul, mais intégrer à une équipe au service du jeune.

Si l'animateur a le moindre doute, ou un besoin d'aide au discernement, nous l'invitons à prendre contact avec la protection de l'enfance.

Protection de l'Enfance 119

CRIP · Cellule de recueil des informations préoccupantes Tél. : 02 37 20 13 20

9-Transmettre les valeurs de la République, et la laïcité.

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. (article 1 loi du 31 décembre 1905)

Notre projet permet aux enfants d'intégrer les valeurs de la république.

Le respect des règles de vie, l'accès à l'autonomie, la vie en collectivité, sont autant de clés qui permettent à nos enfants d'intégrer ces valeurs: de Liberté, Égalité, Fraternité.

Le patronage est ouvert à tous, nous accueillons des enfants de toutes confessions. Nous avons à cœur de respecter la liberté de chaque enfant et de chaque famille. Ainsi les activités plus spirituelles sont facultatives, les enfants n'y participant pas seront encadrés sur l'AMC.